

# FORMATION ATTESTATION FEDERALE D'ASSISTANT

Fiche de candidature

Photographie

à coller

## ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Ligue : Grand EST

Département de la Moselle

Date de la formation : 8/10/2023 de 9h à 17h

Lieu de la formation : Gymnase Paul Vincent, avenue Charlemagne 57640 Vigy

Date d'inscription : avant le 4 octobre 2023

### Etat Civil

Nom : ..... Nom d'usage: ..... Sexe : M  F

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Pays de naissance : .....

Ville de naissance (avec code postal obligatoire): .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse permanente : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....@ .....

### Situation

Numéro de licence : ..... Numéro d'affiliation du club : .....

Discipline : ..... Nom du club : ..... Grade : .....

Responsabilités associatives : .....

.....

Responsabilités fédérales : .....

.....

### Mode de règlement

Coût de la formation : 30 €

**Par Chèque** (à l'ordre du Comité de Moselle de Karaté)

**Par Virement** (IBAN : FR17 2004 1010 1009 8124 2V03 184 BIC : PSSTFRPPNCY)

## Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - avoir au moins 14 ans
- 1 copie du diplôme de la ceinture marron minimum
- 1 copie de la licence fédérale de la saison précédente
- 1 copie de la licence fédérale de la saison en cours

## Demande d'admission

Je soussigné(e) : .....certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation à l'Attestation Fédérale d'Assistant.

Fait à : ..... , le : .....Signature : .....

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

**Comité Départemental de la Moselle de Karaté**  
**1 rue Albert Boulanger**  
**57640 Sainte-Barbe**

**Avant le 4 octobre 2023**

### Objectif :

L'AFA permet de donner une reconnaissance à un jeune intéressé par l'enseignement pour aider et assister un enseignant diplômé à encadrer des séances de karaté et de ses disciplines associées dans un club affilié FFK. Accessible à partir de la ceinture marron et de 14 ans, cette attestation permet aussi d'inciter des jeunes pratiquants à s'impliquer dans la vie associative et elle s'intègre donc dans la formation sportive citoyenne.

Conditions d'accès à la formation

### Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- Avoir au minimum la ceinture marron ;
- Etre âgé de 14 minimum ;
- Posséder au moins deux licences FFKDA dont celle de l'année en cours.

